



Centre de recherches en droit constitutionnel

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. Centre de recherches en droit constitutionnel. 2009, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. hceres-02031666

HAL Id: hceres-02031666

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02031666>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

Centre de Recherche en Droit Constitutionnel

EA 137

de l'Université Paris 1



Mars 2009



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

Centre de Recherche en Droit Constitutionnel

EA 137

de l'Université Paris 1

Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

mars 2009



Rapport d'évaluation



L'Unité de recherche :

Nom de l'unité : Centre de recherche en droit constitutionnel

Label demandé : EA

N° si renouvellement : 137

Nom du directeur :

M. Bertrand MATHIEU, Paris 1

M. Michel VERPEAUX, Paris 1

Université ou école principale :

Université Paris 1

Autres établissements et organismes de rattachement :

Date(s) de la visite :

18 février 2009



Membres du comité d'évaluation)

Président :

M. Patrick MAISTRE du CHAMBON, Grenoble

Experts :

M. Pierre BON, université de Pau

M. Serge DAUCHY, CNRS, Lille

Mme Florence DEBOISSY, université de Bordeaux

M. Slim LAGHMANI, université de Tunis

Mme Christine NEAU-LEDUC, université de Montpellier

M. Bernard PACTEAU, université Bordeaux

M. Philippe SIMLER, Professeur émérite, Strasbourg

Expert(s) représentant des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

Le CNU, contacté, n'a pas envoyé de représentant.

Observateurs)

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Rostane MEHDI



Représentant de l'université ou école, établissement principal :

M. Pierre Michel EISEMANN, Paris 1

Mme Yvonne FLOUR, Vice-présidente du Conseil scientifique, Paris 1



Rapport d'évaluation



1 • Présentation succincte de l'unité

- Effectif, dont enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs, doctorants, techniciens et administratifs ;
 - 6 enseignants chercheurs (4 professeurs, 2 MCF) et 3 professeurs associés (un émérite, un CE et un assemblée nationale)
 - 2 allocataires et 6 ATER
 - 58 Doctorants
 - Aucun poste d'IGE ou de technicien. Leur activité est suppléée par un ATER

- Nombre de HDR, nombre de HDR encadrant des thèses ;
 - Aucun MCF ne dispose d'une HDR.
 - Pour les professeurs la question ne se pose pas.
 - Tous les professeurs dirigent des thèses.

- Nombre de thèses soutenues et durée moyenne lors des 4 dernières années, nombre de thèses en cours, taux d'abandon, nombre de thésards financés ;
 - 58 thèses en cours
 - 10 thèses soutenues
 - Durée autour de 4,5 ans
 - Financement de la thèse : Autour d'une dizaine pour la plupart consécutif à un poste d'ATER.

- Nombre de membres bénéficiant d'une PEDR ;
 - Aucune PEDR

- Nombre de publiants.

Tous les professeurs publient selon une fréquence variable. Mais le rapport publication / enseignant-chercheur est excellent et traduit le dynamisme du centre et la grande notoriété de ses membres.

2 • Déroulement de l'évaluation

Le comité d'évaluation a entendu, outre les directeurs du centre, de nombreux doctorants dont l'audition s'est faite hors la présence de leurs directeurs de recherche ou des directeurs du centre. L'audition a fourni la démonstration d'une belle intégration des doctorants et de leur participation active au fonctionnement et aux travaux du centre. Ils ont confirmé l'existence d'une véritable politique d'encadrement doctoral à travers un suivi personnalisé et la mise en place d'ateliers collectifs.



3 • Analyse globale de l'unité, de son évolution et de son positionnement local, régional et européen

L'analyse du dossier du CRDC et l'audition de ses membres font apparaître l'existence d'axes scientifiques cohérents et de manifestations scientifiques qui ne le sont pas moins. Reposant sur des universitaires de renommée nationale et internationale, le centre a su se construire des réseaux avec de nombreux groupes ou associations tant nationaux qu'internationaux (Association internationale de droit constitutionnel, Groupe européen de droit public, Association Française de droit constitutionnel ; coopération étroite avec le GERJC d'Aix-Marseille). Concrètement, cela se traduit par une volonté permanente de développer la recherche au plus près des acteurs du droit constitutionnel (organisation du congrès national de l'association française de droit constitutionnel).

Le rayonnement international du centre l'a conduit à accueillir de nombreux chercheurs étrangers, professeurs ou assistants, en provenance de l'Espagne, de la Chine, de la Turquie ou encore de la Grèce.

Le CRDC fournit la démonstration de la possibilité de concilier la dimension collective et la dimension individuelle de la recherche. Il témoigne même de ce que, en droit, l'une est indispensable à l'autre. Comme de surcroît, l'équipe est apparue soudée et très homogène, elle permet aux doctorants de bénéficier d'une excellente intégration et d'un important soutien scientifique.

4 • Analyse équipe par équipe et par projet

L'unité n'est pas structurée en équipe

5 • Analyse de la vie de l'unité

– En termes de management :

L'équipe dirigeante est soudée et dynamique. Tel Janus, le centre a deux têtes ou plutôt deux directeurs travaillant en parfaite symbiose. Cette formule semble même être à l'origine d'une saine émulation en évitant toute vacance dans l'administration du centre. Il est cependant vrai qu'il manque au centre une structure administrative, compensée par la mise à disposition du centre d'une demi journée d'un allocataire, pour expédier les affaires courantes, ce qui est très insuffisant et obère considérablement sa capacité de développement.

– En termes de ressources humaines :

Si l'on met de côté les enseignants chercheurs de grande qualité dont le centre est doté, les autres catégories de personnel sont tout simplement inexistantes. Cette situation est préjudiciable au fonctionnement de l'ensemble. Les responsables du CRDC, connaissant la situation de pénurie d'ensemble, font d'ailleurs preuve d'une belle ouverture d'esprit en énonçant qu'ils seraient prêt, dans un premier temps, à partager un encadrement administratif (technicien, secrétariat, IGE) avec d'autres centres.

– En termes de communication :

Manifestement, le CERDC a acquis dans le domaine du droit constitutionnel une réputation de tout premier ordre, il en résulte une identification claire.



6 • Conclusions

– Points forts :

- Equipe soudée et dynamique
- Axes scientifiques clairs et cohérents
- Ouverture nationale et internationale importante
- Politique d'encadrement doctoral performante

– Points à améliorer :

- Absence de réponses aux appels d'offres relevant de leur champ de compétence, par manque de moyens.
- Moyens matériels et surtout humains indigents
- Nombre parfois trop important de doctorants pour un même directeur de recherche.
- Possibilité d'améliorer encore la diffusion des recherches collectives

– Recommandations :

- Nécessité de doter le centre d'une structure administrative même légère ou mutualisée.
- Donner au centre des locaux lui permettant une meilleure qualité d'accueil, notamment pour les chercheurs étrangers.

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
A	A+	A+	B	B

Paris, le 3 juin 2009



U - PANTHÉON - SORBONNE -
UNIVERSITÉ PARIS 1
SERVICE de la RECHERCHE et des PUBLICATIONS

12, place du Panthéon – 75231 Paris cedex 05

☎ 01 44 07 77 08

☎ 01 44 07 78 84

E-mail : rechup1@univ-paris1.fr

Monsieur Pierre GLORIEUX

Directeur de la section des unités de recherche de l'AERES

20, rue Vivienne

75002 PARIS

Nos Réf. : IG/PLBC/2009/N° 271

Objet : Réponse au rapport du comité de visite – EA 137 – CRDC

Monsieur le Directeur,

L'université a pris connaissance du rapport du comité d'experts de l'AERES établi à la suite de la visite du Centre de recherche en droit constitutionnel (EA 137) le 18 février dernier. Elle se réjouit ainsi que l'équipe placée sous la responsabilité des professeurs Bertrand et Verpeaux du caractère très positif de ce rapport.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Jean-Claude COLLIARD

